

**Mail reçu le 18/11/2021 à 14h36**

**VOIR PAGE SUIVANTE**

Monsieur DAGON Claude  
12 chemin LOU BOURNAC  
33610CESTAS  
tel:0556360706

Cestas le 17 novembre 2021

Objet:Enquête publique sur le défrichement d'une forêt

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Veillez trouver par la présente, les éléments personnel qui la justifie.  
Je réside en limite du bois qui fait l'objet du défrichement futur « Lartigue 1 ».  
Le projet mené conjointement par un bâtisseur de lotissement et la Mairie de Cestas, a été réalisé et élaboré sans concertation et participation des habitants.  
Aucuns éléments de valeur environnemental n'ont été pris en compte, il n'en ressort qu'une optimisation de la surface pour un rapport maximal.  
Effectivement la demande principale de la Marie a été incluse « le social » mais de quelle manière.  
Entassement du social entre deux lotissements. Ce n'est pas de l'intégration mais un regroupement qui fait tant de mal à la société .  
La circulation entre le bourg de Gazinet et la rejointe de l'avenue Salvador Allende en direction de Cestas est déjà problématique par la présence du collègue CANTELANDE et son rond point qui draine un flux de véhicules très important, et c'est le seul passage avec le tunnel pour rejoindre Cestas et les communes au-delà.  
La création d'un nouveau rond-point à l'intersection de l'avenue Jean Moulin et l'avenue Salvador Allende pour desservir le lotissement « Lartigue 1 » est à quatre cent mètres de celui du collègue et pas d'autres possibilités de cheminement bonjour l'écologie.  
Écologie, la faune sauvage n'est pas épargnée. Elle à l'habitude de transiter entre la section cadastrale AO94+AO01 ( petite halte sur le terrain de rugby), traverser l'Avenue Salvador Allende pour rejoindre la section AP78 »LARTIGUE1 » et AP58 qui est au Maire actuellement.  
Il est dit !! qu'un passage dirigé sera implanté (principe des autoroutes) mais j'appréhende le jour où cette faune optera par un passage autoroute où rien ne l'empêche et la dirige.  
Ce sera la fin du passage des biches et leurs petits ainsi que des hardes de sangliers ainsi que les volatiles qui nichent en nombre dans cette forêt.  
Le défrichement va mettre fin au mur végétal du bruit très important que génère le flux autoroutier,  
qui est à huit cent mètres. Cette nuisance est très volumétrique et envahissante tout au long de la journée.

Tel est ma demande et interrogation citoyenne que je livre à votre discernement.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de ma respectueuse considération.

Claude DAGON